

# Accessibilité et sécurité d'un ERP pour tous

**L'**accessibilité, nouvelles lois, nouvelles normes, réglementations, toutes ces évolutions sont à appréhender en interne face aux développements des institutions.

## Public visé

Tout professionnel confronté à l'accessibilité et à la sécurité du bâti.

## Pédagogies

Apports théoriques, échanges entre participants, exercices en sous-groupe, ... Une évaluation de la formation par chaque participant sera réalisée à l'issue du stage.

## Intervenant(s)

Consultant Expert des normes accessibilité et sécurité.

## Durée

2 journées.

## Tarif

520 €/pers.

Tarif dégressif si plusieurs personnes d'un même établissement. En intra, nous contacter.

## Pré-requis

**Directeurs, cadres, personnels assurant la veille sur le bâtiment**

## Objectifs

- Maîtriser la réglementation liée à la loi handicap.
- Savoir mettre en application cette réglementation dans le cadre d'un projet ERP ou d'un bâtiment d'habitation collectif.
- Connaître la réglementation de sécurité incendie.

## Contenus

- Les démarches administratives.
- Les règles applicables pour les ERP neufs à construire et pour les ERP existants.
- Les motifs de dérogation et les commissions accessibilité.
- Les principales règles liées à la construction.
- La notice descriptive de sécurité.

## DFT+

*Module post-formation, échange mail avec l'intervenant pendant 1 mois après la formation.*